



FEDERATION LUXEMBOURGEOISE DE TIR AUX ARMES SPORTIVES

✉ 3, route d'Arlon
L-8009 STRASSEN

Luxembourg, 29.10.2020

Nouvelles recommandations Covid 19 pandémie

Remarques préalables :

Afin de pouvoir continuer à exercer notre sport favori, nous sommes tous responsable de l'observation stricte des règles sanitaire émises par le gouvernement.

- A savoir ;
 - pas plus de 4 personnes en même temps sur le pas de tir sans port du masque.
 - si plus de 4 personnes présent (le maximum permis est de 10) le port du masque et l'observation de la distance sociale de 2m est de rigueur.
 - rencontres sportives uniquement permis au niveau le plus élevé. Actuellement les CFE carabine et pistolet à air, ainsi que le Challenge Jeunes sont remis. Nouvelle appréciation de la situation début janvier 2021.
 - Buvette ouverte sous observation des règles de distanciation sociale émises par le gouvernement, c.à d. assis et pas plus de quatre personnes auprès d'une table.
 - La police grand-ducale peut en tout temps effectuer des contrôles. Les contrevenants risquent une amende située entre 100 et 500.-€

Pour la F.L.T.A.S.

Claudia Dall'Agnol
Présidente